Prise de Parole de Monsieur Jean-Paul FOURNIER

Sénateur du Gard, Maire de Nîmes, Président de Nîmes Métropole Dévoilement plaque commémorative

en hommage aux enfants juifs déportés de Nîmes et du Gard entre 1942 et 1944

Gare SNCF – dimanche 21 octobre 2012 – 11h00

Monsieur le Préfet,

Madame le Député,

Monsieur le représentant du Président du Conseil régional,

Monsieur le Président du Conseil général,

Monsieur le Président délégué de l'Association cultuelle israélite de Nîmes et du Gard,

Madame la Présidente du Centre communautaire Sarah et Aimé Grumbach,

Monsieur le Représentant de la SNCF,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Il est des moments où la République et la communauté nationale dans son ensemble doivent, dans le respect du devoir de Mémoire, se souvenir.

Aujourd'hui, dans cette gare SNCF, l'un des théâtres de cette véritable tragédie européenne qu'a été la déportation et la shoah, nous pouvons nous remémorer le sort terrible de ces enfants de France, qui ont été envoyés dans les camps de la mort, pour la seule et unique raison de leur confession religieuse.

Le travail des historiens, mais également les prises de position de divers Présidents de la République, ont permis de mettre en exergue les différents responsables de cette démarche monstrueuse orchestrée par l'occupant nazi et secondée par le Régime de Vichy.

Désormais, grâce au discours de l'ancien chef de l'Etat, Jacques CHIRAC, un certain consensus s'est établi sur cette période de l'Histoire, permettant d'avoir enfin, un regard apaisé sur cette période.

Car n'en doutons pas, ces heures noires ont bien failli mettre à néant la Civilisation européenne fondée sur l'esprit :

- de tolérance,
- d'égalité,
- de solidarité,
- et de liberté, notamment religieuse, chère au nîmois Jean-Paul RABBAUT de SAINT-ETIENNE.

Ainsi, lorsque le Collectif « Histoire et Mémoire » du Centre communautaire Sarah et Aimé Grumbach, mené par Albert TARRAGANO, m'a demandé, il y a maintenant plus d'un an, un appui dans sa volonté d'installer une plaque commémorative, sur l'espace public, j'ai tout de suite répondu, au nom de la Ville de Nîmes, présent.

Je sais trop bien qu'aujourd'hui, notre devoir commun est bien de transmettre aux générations de demain, l'ampleur des tragédies de la Seconde Guerre Mondiale.

Nous ne devons jamais oublier, par respect pour la mémoire de ces enfants et de leur famille, mais également pour ne pas fragiliser le pacte républicain.

D'ailleurs, je tiens à saluer l'action minutieuse de Xavier ROTHEA, Docteur en histoire, qui, en lien très étroit avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, a permis de mettre au point une liste précise des enfants juifs de Nîmes et du Gard, qui ont été déportés, puis assassinés, dans les camps d'extermination.

En parallèle, le travail qu'il a mené avec ses élèves du collège de la Révolution est en tout point exemplaire et fait honneur au devoir de Mémoire et à l'enseignement de cette belle discipline scolaire qu'est l'Histoire.

Dans cet esprit, je me permets de vous indiquer que le Collectif, va proposer, en lien étroit avec les services de l'Etat et de la Ville de Nîmes, une exposition, qui se tiendra à la Galerie Jules Salles, du 23 au 31 octobre, sur le thème des : « Juifs de France dans la Shoah ».

L'organisation de cette exposition a été coordonnée en lien étroit avec l'Association cultuelle israélite de Nîmes et du Gard présidée par Paul BENGUIGUI et représenté aujourd'hui par le Président délégué, Monsieur Claude SICSIC, que je tiens à saluer.

En effet, toutes ces opérations, au service de la Mémoire, ont également pour objectif de démontrer la totale intégration des Nîmoises et Nîmois de confession juive dans la Cité.

Ma volonté, dans un esprit laïque et républicain, est bien de favoriser leur épanouissement, tout en prévenant certaines dérives.

Peut être que cette tribune n'est pas le meilleur endroit pour m'exprimer sur ce sujet, mais je tiens toutefois à dire l'importance, pour l'élu que je suis, du combat contre toute forme de dérive antisémite.

Dans une Cité où la présence israélite remonte au Haut Moyen Age et qui a vu démarrer le noble combat de Bernard LAZARE, premier défenseur du Capitaine Alfred DREYFUS, c'est avec intransigeance que je m'opposerai à des actes de haine qui vont à l'encontre des valeurs de notre République.

L'année 2012 a été, à ce sujet, chacun en conviendra, difficile.

Avant de terminer, je veux saluer l'œuvre remarquable du Centre communautaire Sarah et Aimé GRUMBACH, présidé par Madame Jeannine GHANACIA.

J'ai d'ailleurs une pensée particulière pour Jacques DECALO et l'ensemble des acteurs de ce dossier, membre du Collectifs « Histoire et Mémoire », dont certains ont vécu de près cette page tragique de l'Histoire, en ayant perdu un proche, parfois même un frère ou une sœur.

Il me faut également souligner le soutien de la SNCF qui a décidé, via Pascal GREGOIRE et son Directeur régional, Jean GHEDIRA, d'accueillir, puis d'accompagner au mieux le projet.

La place d'une grande entreprise publique était bien sûr au côté du collectif.

A mon humble niveau et avec Monique BOISSIERE, Conseillère municipale déléguée aux Relations avec l'Armée et le Monde Combattant, je suis fier d'avoir pu mettre la Ville de Nîmes à contribution dans ce beau projet, afin d'aider au mieux le collectif dans son action.

Je suis vraiment très heureux que ce dossier se soit déroulé dans de bonnes conditions et relativement rapidement.

Ainsi, une nouvelle fois, à Nîmes, de manière consensuelle, la Mémoire est mise à l'honneur.

Je vous remercie.
